

Annonces légales et judiciaires

NL2M

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 29/02/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

NL2M
Forme: SCI
Objet social : l'acquisition, la pris à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers.
Siège social : 23 Rue Thiers 42390 Villars
Capital : 1000 euros
Gérance : M. MME LAAOUICHI née AAZIZ Hanane demeurant à SAINT-ETIENNE au 31 Avenue Benoit Charvet
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-ETIENNE

SARL ER LJ LE BUL

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 14 Mars 2024, il a été constitué une SARL dénommée:

SARL ER LJ LE BUL
Objet social : Bar, Discothèque, Cabaret, Club, Concert, Spectacle.
Siège social : 7 Rue FRANCIS GARNIER 42 000 SAINT ETIENNE
Capital : 5 000 euros
Gérance : MR ROCHE EYMERICK (majoritaire) demeurant 54 Rue du VERNAY 42 100 SAINT ETIENNE
 ME JOUVE LAURA (minoritaire) demeurant 21 Rue JULIETTE RECAMIER 69006 LYON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT ETIENNE

EARL DE CORNEYS

Constitution

Dénomination : EARL DE CORNEYS
 Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée
 Siège social : 1392 chemin de corneys, 42540 St Just la Pendue
 Objet : exploitation de biens agricoles
 Durée de la société : 99 année(s)
 Capital social fixe : 10000 euros
 Cession de parts et agrément : prévues dans les statuts
 Gérant : Monsieur Roger NOTIN, demeurant 1392 chemin de corneys, 42540 St Just la Pendue
 La société sera immatriculée au RCS de Roanne.

EARL DES HAUTS PLATEAUX

Société civile au capital de 80.000 €
 Lieu-dit Poix
 42500 LE CHAMBRON FEUGEROLLES
 500 570 130 RCS SAINT ETIENNE

Modification des dirigeants

Suivant délibérations en date du 31/12/2023, de l'AGE de l'EARL DES HAUTS PLATEAUX, les associés ont accepté la démission de M. Georges PLAT de ses fonctions de co-Gérant de la société, à compter du 31/12/2023 à 24h. M. Christian PLAT est, quant à lui, confirmé dans ses fonctions de Gérant.

OSZDE

SARL AU CAPITAL DE 20 000 €
Siège social : 10 Rue du Collège MONTBRISON (42600)
 908 978 190 RCS SAINT-ETIENNE

Non dissolution

Aux termes de ses décisions en date du 4/03/2024, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
 Dépôt légal au GTC de SAINT-ETIENNE.
 Pour avis

GAEC FERME DES CRETS

Constitution

Suivant acte SSP en date du 1^{er}/04/2024, a été constitué le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun FERME DES CRETS, agréé par Monsieur le Préfet de la Loire le 22 février 2024 sous le numéro 42 24 06 1785. Son siège social est situé : 273 chemin des Crêts, 42470 NEAUX.
 Il sera immatriculé au GTC de ROANNE.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



COACH ACTIV SANTE

S.A.S.U en liquidation au capital de 1000 €
siège social : 5 rue des Terreaux 42570 SAINT HEAND
R.C.S. SAINT ETIENNE 835 038 266

Clôture de liquidation

Par décision du 15 mars 2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur Cyril BRUYAS demeurant à Aveizieux (42330), 4 lotissement les Colines, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter de ce jour.
 Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne.



CLAIRE CARRELAGE

Société par actions simplifiée
Au capital de 400 000 euros
Siège social : 464 rue Adamas MONTBRON LES BAINS (Loire)
 423 932 318 RCS ST ETIENNE

Transfert du siège social

D'un PV de décisions extraordinaires de l'associée unique du 18/03/2024, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du même jour, de MONTBRON LES BAINS (42210) 464 rue Adamas, à SAINT-LAURENT LA CONCHE (42210) 1113 Route de Marclopt.
 L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
 Dépôt légal au GTC de ST ETIENNE.
 Pour avis



GAEC DU CHANCELIER

Constitution

Par acte SSP du 01/04/2024, il a été constitué un GAEC ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination: GAEC DU CHANCELIER
 Objet social: l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural et l'exercice d'activités photovoltaïques
 Siège social: 262 Route des Salles 42430 Chausseterre
 Capital: 150 000€
 Durée: 99 ans
 Gérance: M. PLACE Patrice, dt 262 Route des Salles 42430 Chausseterre, M. PLACE Axel, dt 38 Chemin de Gouttemale 42430 Chausseterre
 Immatriculation au RCS de Roanne



ROCLAIR

Société civile immobilière
Au capital de 1 525 euros
Siège social : 464 rue Adamas MONTBRON LES BAINS (Loire)
 424 069 177 RCS ST ETIENNE

Transfert du siège social

D'un PV d'AGE du 18/03/2024, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du même jour, de MONTBRON LES BAINS (42210) 464 rue Adamas, à ST LAURENT LA CONCHE (42210) 1113 Route de Marclopt.
 L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
 Dépôt légal au GTC de ST ETIENNE.
 Pour avis

GAEC DE LA CHAPELLE

Constitution

Suivant acte SSP en date du 01/04/2024, a été constitué le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun GAEC DE LA CHAPELLE, agréé par M. le Préfet de la Loire le 14 décembre 2023 sous le n° 42 23 29 17778.
 Son siège social est situé : 270 Chemin du Vieux Puits - 42120 PERREUX.
 Il sera immatriculé au GTC de ROANNE.

HOMÉ PRÉCÉ

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société "Home Précé"
 SCI au capital de 1 000 € (apports en numéraires)
 Siège social : MONTBRISON (Loire) 2 rue des Résistants
 Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location de tous immeubles ou tenements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement
 Durée : 99 ans
 Gérant : Monsieur Cédric FAVERO demeurant à MONTBRISON (Loire) 2 rue des Résistants
 R.C.S. ET DEPOT : SAINT ETIENNE L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE,

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er juillet 2021, Madame Annie Antoinette Claudia PALANCHE, en son vivant Secrétaire médicale, demeurant à SAINT-MARTIN-LA-SAUVETE (42260) 464 Les Fontelles. Née à SAINT-MARTIN-LA-SAUVETE (42260), le 26 février 1950. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à ROANNE (42300) (FRANCE), le 16 février 2024.
 A consenti un legs universel.
 Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Louis BOURBON, Notaire associé à SAINT GERMAIN LAVAL (Loire), 247 rue Nationale, le 27 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Louis BOURBON, notaire à SAINT-GERMAIN-LAVAL (42260), 247 rue Nationale, référence CRPCEN: 42077, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ROANNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



Scp FURNEL - FAURE - CHAZOTTES LECONTE - TEYSSIER
 Notaires associés à Saint-Etienne (Loire)
 41, rue des Acières

SCI RECAB

SCI au capital de 1000€
Siège : 11 Route de Ladrail LURIECQ (42380)
Immatriculée au RCS ST ETIENNE
 753525575

MOUVEMENT D'ASSOCIÉ/ CESSION DE PARTS SOCIALES

Suivant donation-partage reçue par Me FAURE, notaire à ST-ETIENNE le 06/12/2023, M. René PEYRARD a donné à M. Adrien Pierre Bernard PEYRARD, nouvel associé, demeurant à LURIECQ (42) 11 route de Ladrail, la nue-propriété de 20 parts sociales de la SCI RECAB n°11 à 30 et à M. Bastien Jean Marcel PEYRARD, nouvel associé, demeurant à LURIECQ (42) 11 route de Ladrail, la nue-propriété de 20 parts sociales de la SCI RECAB n°31 à 50. Mme Corinne PEYRARD adonné à M. Adrien PEYRARD, la nue-propriété de 20 parts sociales de la SCI RECAB n°61 à 80 et à M. Bastien PEYRARD la nue-propriété de 20 parts sociales de la SCI RECAB n°81 à 100.
 L'article 2 des statuts, relatif au capital est modifié en conséquence.

Mention en sera portée au RCS de ST ETIENNE
 Pour insertion.
 Le Notaire.

ANTICO FONCIER

S.C.I. au capital de 1 000 €
Siège social : ST CYPRIEN (Loire)
 2 Avenue Pierre Zakarie
R.C.S. : ST ETIENNE 842 716 318

Dissolution

L'A.G.E. en date du 26 septembre 2023, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26 septembre 2023 et a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent TENDILLE demeurant à ST JUST ST RAMBERT (Loire), 155 Route de St Etienne La Tuilerie, dont les fonctions de gérant ont pris fin, à l'effet d'effectuer toutes les opérations consécutives à la dissolution et à la liquidation de la société. Le lieu où la correspondance doit être adressée est fixé au siège social de la société, siège de la liquidation
 Dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE LE LIQUIDATEUR

EARL PERRET PIERRE

Société Civile au capital de 10.000 €
740 L'Etang César
42130 MARCILLY LE CHATEL
891 013 419 RCS SAINT ETIENNE

Transformation

Suivant délibération en date du 12/03/2024, de l'AGE de l'EARL PERRET Pierre, les associés ont décidé de transformer, à compter du 12/03/2024, l'EARL en GAEC, agréé par arrêté de M. le Préfet de la Loire en date du 22/02/2024 sous le numéro 042 24 07 1786, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : GAEC DE L'ETANG CESAR. Capital Social : 10.000 €. Siège Social : 740 L'Etang César - 42130 MARCILLY LE CHATEL. Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural. Durée : 99 ans. Co-Gérants : M. Pierre et Pascal PERRET : 740 L'Etang César - 42130 MARCILLY LE CHATEL.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 décembre 2022, Monsieur Jacques Jean Joseph CARBONNEL, en son vivant retraité, demeurant à ROANNE (42300) 20 rue de clermont. Né à ROANNE (42300), le 14 août 1927. Divorcé de Madame Aline Joseph MOTTE, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de ROANNE (42300) le 12 octobre 1982, et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à ROANNE (42300) (FRANCE), le 10 septembre 2023.
 A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Virginie VIAL, notaire associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée " Virginie VIAL et Emilie RIGNAUX, notaires associés ", titulaire d'un office notarial à ROANNE, 3 bis rue Emile Noiroit, le 7 février 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Virginie VIAL, notaire à ROANNE (Loire), référence CRPCEN: 42089, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ROANNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
 En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date à St Galmier du 11 janvier 2021, Mme Danielle Gilberte Claire DEMOULIN a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me PICHON, titulaire d'un Office Notarial à ANDREZIEUX-BOU-THÉON, le 15 février 2024 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. L'expédition de ce procès-verbal et la copie du testament ont été déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE le 19 février 2024.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé dans le mois auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Me POYET, notaire à MONISTROL SUR LOIRE (43120), 15 Bd François Mitterrand, Les Terrasses du Mazel, référence CRPCEN: 43053.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

EQUIPEMENT AUTO FRANCE

sasu au capital de 80.000 euros
siège social : 34 rue vacher
 42000 Saint-Etienne
RCS Saint Etienne 828762443

Modification du capital

En date du 25 mars 2024, par décision valant assemblée générale mixte, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 20.000 € par incorporation du report à nouveau, par création de 2.000 actions de 10 €, et le porter à 100.000 euros.
 Avis au greffe de Saint-Etienne

COMMUNE DE SALVIZINET

Approbation de la modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU)

Par délibération du conseil municipal en date du 25 Mars 2024 la modification simplifiée du PLU de SALVIZINET a été approuvée.

Cette décision a été affichée en mairie de SALVIZINET pour une durée de 1 mois à compter du 2 Avril 2024

Le PLU est tenu à la disposition du public en mairie et en sous-préfecture.

SAS ASTIER

Au capital de 1000€
Ancien Siège social : 3 lotissement la barrière 42240 St Maurice en Gourgois
RCS de St Etienne: 798005633

Transfert du siège social

Suivant acte sous seing privé du 30 mars 2024, a été modifié l'adresse du siège social de la SAS ASTIER au capital de 1000€.
 - Ancien Siège social : 3 lotissement la barrière 42240 St Maurice en Gourgois
 - Nouveau Siège social : 360 Boulevard de l'Europe, 42380 Luriecq - Numéro unique d'identification de l'entreprise : 798005633
 - Immatriculé au RCS de St Etienne
 - Président : M. ASTIER Laurent 3 Lotissement la Barrière, 42240 Saint-Maurice-en-Gourgois

D.G.T.S.

Société par actions simplifiée
Au capital de 9 000 euros
Siège social : 16 Rue de Vichy 42830 ST PRIEST LA PRUGNE
 535 036 768 RCS ROANNE

Transfert du siège social

D'un procès-verbal du Président du 1^{er} avril 2024, il résulte que le siège social a été transféré de ST PRIEST LA PRUGNE (Loire), 16 Rue de Vichy à ST PRIEST LA PRUGNE (Loire) 5 Route de Saint Just à compter de ce jour.
 L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
 Dépôt légal au GTC de ROANNE.

Pour avis,
 le représentant légal.

DELORD OSTEOPATHE

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 14 boulevard Henri IV, 63600 AMBERT
 847584695 RCS CLERMONT FERRAND

Transfert du siège social

D'un procès-verbal du Président du 1er avril 2024, il résulte que le siège social a été transféré de 14 Boulevard Henri IV 63600 AMBERT, à 58 Rue de Froideville 42310 LA PACAUDIERE à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
 Dépôt légal au GTC de ROANNE.

Pour avis,
 le représentant légal.

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA RUE BAUDELAIRE S.I.R.B.

S.A.S. au capital de 100 000 €
Siège social: SAINT-PIEST-EN-JAREZ (42270) 16, rue Baudelaire
RCS ST-ETIENNE 776 413 544

Modifications

L'A.G.M. du 28.03.2024 de la société « SOCIETE IMMOBILIERE DE LA RUE BAUDELAIRE - S.I.R.B. » a :

- Nommé en qualité de Directeur Général, M. Gabriel CHAUSSE demeurant à LA FOUILLOUSE (42270) 10, allée Notre Dame des Absents
 - Refondu l'objet social qui est le suivant : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par parties et l'échange de tous terrains et immeubles en France et à l'étranger

- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciale, industrielle, financière, mobilière, immobilière

- la détention et la gestion de ses participations

- la réalisation de toutes prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, sociale, comptable, informatique, financière, commerciale ou immobilière et réglementaire

- tous modes de gestion et de placement de ses capitaux

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de ST-ETIENNE.
 LA PRESIDENTE

GAEC DE LA COLLINE

au capital de 280.000 €
Siège social: « Crêt de la Boissonnière » 42800 ST-MARTIN-LA-PLAINE
 520 136 060 RCS ST-ETIENNE

Transformation GAEC en EARL

Suivant décisions du 15/03/2024 du GAEC DE LA COLLINE, l'associé unique a transformé le GAEC en EARL à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EARL DE LA COLLINE. Capital Social : 280.000 €. Siège Social : « Crêt de la Boissonnière » - 42800 ST-MARTIN-LA-PLAINE. Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural. Durée : 99 ans. Gérant : M. Thierry MONTAGNY : « La Combe » - 42800 ST-MARTIN-LA-PLAINE.

Annonces légales et judiciaires

Suite des annonces légales de la page 29

CONVOCACTION à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

« SICAREV COOP »

197 Route de Charlieu – 42300 ROANNE
RCS Roanne N° 841 292 857
N° Agrément : 20023

Les associés de la Coopérative Agricole SICAREV COOP sont convoqués aux Assemblées de section qui se tiendront :
Associés section Cialy : le jeudi 25 avril 2024 à 10h00, Salle des Fêtes, 21320 VANDENESSE EN AUXOIS

Associés section Jba : le mardi 30 avril 2024 à 10h30, Ferme de Vauxrains, Salle du haut, 02320 VAUDESSON

Associés section Eleveurs Nivernais : le jeudi 25 avril 2024 à 10h00, Salle des Fêtes, 21320 VANDENESSE EN AUXOIS

Associés section Covidio Bovicoop : le mardi 30 avril 2024 à 10h00, Salle de réunion SICAREV COOP, Les Picouts, 63440 CHAMPS

Associés section Val de Loire : le mardi 07 mai 2024 à 10h30, Salle communale, 9 avenue de Toulouse, 41600 NOUAN LE FUZELIER

Associés section Univiande : le mardi 07 mai 2024 à 10h30, Salle communale, 9 avenue de Toulouse, 41600 NOUAN LE FUZELIER

Associés section Auxois Morvan : le jeudi 25 avril 2024 à 10h00, Salle des Fêtes, 21320 VANDENESSE EN AUXOIS

Associés section Dauphidrom : le mercredi 24 avril 2024 à 10h00, Salle polyvalente, 14 route de Murigneux, 42800 TARTARAS

Associés section CEBM : le mercredi 24 avril 2024 à 10h00, Salle polyvalente, 14 route de Murigneux, 42800 TARTARAS

Associés section Charolais Horizon : le jeudi 25 avril 2024 à 10h00, Salle des Fêtes, 21320 VANDENESSE EN AUXOIS

Associés section Actis : le mercredi 24 avril 2024 à 10h00, Salle polyvalente, 14 route de Murigneux, 42800 TARTARAS

Associés section Limovin : le mardi 23 avril 2024 à 14h00, Salle de réunion SICAREV COOP, 185 rue de Nexon, 83000 LIMOGES

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Information des associés sur la marche de la coopérative au cours de l'exercice 2023 et discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle :

- Rapport du conseil d'administration aux associés sur l'exercice 2023
- Rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe 2023
- Rapport du conseil d'administration relatif à la modification du règlement intérieur
- Rapports des commissaires aux comptes
- Examen et approbation des comptes annuels et consolidés
- Quitus aux administrateurs
- Affectation des résultats de l'exercice
- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

• Approbation des conventions passées entre la coopérative et ses administrateurs

- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs
- Constatation de la variation du capital souscrit
- Modification du règlement intérieur
- Nomination d'un commissaire aux comptes chargé de l'audit de durabilité
- Pouvoirs pour les formalités
- Questions diverses

2. Election des délégués de section à l'assemblée générale ordinaire plénière

Les assemblées de section seront suivies d'une assemblée générale ordinaire plénière des délégués désignés par les sections qui se tiendra le mercredi 26 juin 2024 à 10h30 à la Salle des fêtes, Chambilly (71110) sur l'ordre du jour indiqué au point 1 ci-dessus.

Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de leur section ainsi qu'au siège de la coopérative des rapports aux associés et rapport sur la gestion du groupe, des rapports des Commissaires aux Comptes, des comptes annuels et consolidés, du texte des résolutions proposées et du document prévu au III de l'Article L.521-3-1, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration



ROCLAIR INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 540 200 euros
Siège social : 464 rue Adamas
MONTROND LES BAINS (Loire)
815 034 392 RCS SAINT-ETIENNE

Transfert du siège social

D'un PV d'AGE du 18/03/2024, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du même jour, de MONTROND LES BAINS (42210) 464 rue Adamas, à ST LAURENT LA CONCHE (42210) 1113 Route de Marclopt.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au GTC de ST ETIENNE.
Pour avis



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

XA 42 24 0041 01 : superficie totale : 2 ha 82 a 34 ca dont 97 a 60 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : FEURS (98 ca) - 'Grand pre': ZB- 27. SALT-EN-DONZY (2 ha 81 a 36 ca) - 'De la varenne': A- 1176[515] - 'La varenne': A- 521- 522- 523.

Zonage : FEURS : N SALT-EN-DONZY : A / N
Libre - Vendu en 1 lot

XA 42 24 0024 01 : superficie totale : 4 ha 63 a 18 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'exploitation. Parcellaire : LA TUILIERE (4 ha 63 a 18 ca) - 'La planche': A- 699(Z)- 699(AJ)- 699(AK)- 1367[1018] - 'Les clous': A- 459(A)- 459(Z) - 'Lespinasse': A- 790(J)- 790(K)- 791- 792(J)- 792(K)- 792(L).

Zonage : LA TUILIERE : RNU
Libre - Vendu en 1 lot

XA 42 24 0046 01 : superficie totale : 52 ha 46 a 02 ca dont 2 ha 91 a 97 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : NEAUX (38 ha 84 a 25 ca) - 'Les terroliers': B- 216- 217- 218- 220(J)- 220(K)- 223- 224- 225- 226- 227- 229- 230- 235- 236- 237- 238- 239- 241- 242- 243- 250- 251- 252- 426- 435[228]- 436[228]. SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY (13 ha 61 a 77 ca) - 'Terrolier': E- 742- 743- 746- 1065[744]- 1067[745](A)- 1067[745](B).

Zonage : NEAUX : A / N SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY : A / N
Libre

XA 42 24 0042 01 : superficie totale : 4 ha 75 a 85 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : ESTIVAREILLES (4 ha 75 a 85 ca) - 'De la mure': A- 1550 - 'La mure': A- 1547- 1548- 1549- 1551- 1558- 1559- 1560- 1563- 1564.

Zonage : ESTIVAREILLES : A-N
Libre

XA 42 24 0045 01 : superficie totale : 1 ha 04 a 60 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : BRIENNON (1 ha 04 a 60 ca) - 'De melay': A- 775 - 'La croix saint paul': A- 776- 1297[777]- 1298[777](J)- 1298[777](K) - 'Les chambons': A- 774.

Zonage : BRIENNON : N
Libre - Vendu en 1 lot

XA 42 24 0044 01 : superficie totale : 1 ha 08 a 20 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : LE CERGNE (1 ha 08 a 20 ca) - 'Chabas': D- 125- 126 - 'Des ronzieres': D- 124.

Zonage : LE CERGNE : U - N - A
Libre - Vendu en 1 lot

XA 42 24 0043 01 : superficie totale : 1 ha 75 a 13 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : CLEPPE (1 ha 75 a 13 ca) - '185 imp montjean': C- 600[478].

Zonage : CLEPPE : A
Libre - Vendu en 1 lot

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **20/04/2024** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique - 42000 SAINT-ETIENNE Cedex - Tél : 04.77.91.14.20 Mail : direction42@safer-aura.fr.



Publication effectuée en application de l'article L 141 -1,II,4° du Code rural et de la pêche maritime La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par location tout ou partie des biens fonciers ci-dessous dans le cadre d'une intermédiation locative.

IL 42 24 0015 01 : Surface totale : 40 ha 32 a 54 ca. Agri Bio : non - Bâti : non - Parcellaire : Commune de NEAUX(42) - Surface sur la commune : 15 ha 25 a 79 ca : B- 169- 170- 177 B- 219- 221- 231- 249 B- 385[176] Zonage : NEAUX : A - N

Commune de SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY(42) - Surface sur la commune : 25 ha 06 a 75 ca E- 741 E- 849- 850- 851- 852- 859- 860- 861 E- 870(A)- 870(BJ)- 870(BK)- 870(BL) E- 1760[1498]- 1762 E- 1764[868](J)- 1764[868](K)- 1766 Zonage : SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY : A - N

IL 42 24 0004 01 : Surface totale : 16 ha 19 a 91 ca - Agri Bio : non - Bâti : non - Parcellaire : Commune de LA TUILIERE(42) - Surface sur la commune : 16 ha 19 a 91 ca A- 447 A- 511- 512- 515 A- 673- 676- 679- 680- 688- 689- 690- 694 A- 709- 710 A- 793- 794- 795- 796(J)- 796(K) A- 1055[787](J)- 1055[787](K) Zonage : RNU

IL 42 24 0005 01 Surface totale : 8 ha 26 a 40 ca - Agri Bio : non - Bâti : non - Parcellaire : Commune de LA TUILIERE(42) - Surface sur la commune : 8 ha 26 a 40 ca A- 497- 498- 499- 501- 502 A- 513 A- 664(J)- 664(K)- 665- 668- 669 A- 677 A- 1037[660] Zonage : RNU

IL 42 24 0006 01 Surface totale : 3 ha 09 a 45 ca - Agri Bio : non - Bâti : non - Parcellaire : Commune de LA TUILIERE(42) - Surface sur la commune : 3 ha 09 a 45 ca A- 434- 435- 436 A- 536 Zonage : RNU

IL 42 24 0009 01 Surface totale : 3 ha 28 a 40 ca - Agri Bio : non - Bâti : non - Parcellaire : Commune de LA TUILIERE(42) - Surface sur la commune : 3 ha 28 a 40 ca A- 788(J)- 788(K) Zonage : RNU

IL 42 24 0010 01 Surface totale : 2 ha 81 a 97 ca - Agri Bio : non - Bâti : non - Parcellaire : Commune de LA TUILIERE(42) - Surface sur la commune : 2 ha 81 a 97 ca A- 855(J)- 855(K)- 1027[883](J)- 1027[883](K)- 1029[878]- 1031[877] Zonage : RNU

IL 42 24 0011 01 Surface totale : 3 ha 73 a 70 ca - Agri Bio : non - Bâti : non - Parcellaire : Commune de LA TUILIERE(42) - Surface sur la commune : 3 ha 73 a 70 ca A- 1008- 1009(J)- 1009(K) Zonage : RNU

IL 42 24 0012 01 Surface totale : 2 ha 47 a 25 ca - Agri Bio : non - Bâti : non - Parcellaire : Commune de LA TUILIERE(42) - Surface sur la commune : 2 ha 47 a 25 ca A- 507- 508- 514 A- 654 Zonage : RNU

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer. Elles devront déposer leur candidature par écrit au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 20/04/2024 à : Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique - 42000 SAINT-ETIENNE Cedex - Tél : 04.77.91.14.20 Mail : direction42@safer-aura.fr. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.

SARL PHARMACIE PAULET

SARL AU CAPITAL DE 452 773,57 €
Siège social : 18 Place Fourneyron
ST ETIENNE (42000)
422 072 223 RCS ST ETIENNE

Dissolution

Aux termes de décisions en date du 29/12/2023, Mme Véronique PAULET, Gérante et associée unique, demeurant à ST ETIENNE (42000) 3 Place Fourneyron, a décidé la dissolution anticipée de la société à la date du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et légales. Elle a nommé comme liquidateur, M. Jean PAULET, demeurant à ST ETIENNE (42000) 3 Place Fourneyron et a fixé le Siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur sus indiqué. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de ST ETIENNE. Le liquidateur

GFA SJB

Constitution

Avis est donné de la constitution du Groupement Foncier Agricole « GFA SJB », Capital de 2.000 €
Siège social : 206 Chemin de Rolland, 42290 SORBIERS
Objet social : la propriété, la gestion et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole, composant son patrimoine. L'achat et la dation à bail de tous immeubles à destination agricole
Durée : 99 ans - RCS et dépôt : SAINT ETIENNE (Loire)
Co-Gérants : Madame Sybille VIEUX POULE, demeurant : 1 chemin de l'Artaud - 42400 SAINT CHAMOND ; Monsieur Jean-Baptiste LAGRANGE, demeurant : 1 chemin de l'Artaud - 42400 SAINT CHAMOND.

CHRONIQUE JURIDIQUE /

Tailler ses arbres

Mon voisin exige que je taille ma haie car elle dépasse les 2 mètres de haut. Suis-je tenu de m'exécuter étant précisé que mon voisin n'est aucunement gêné par cette situation et qu'il n'en subit aucun préjudice.

Selon l'article 671 du code civil, un propriétaire ne peut avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants ou par des usages constants et reconnus. A défaut de règlements et usages, l'article 671 du code civil dispose que les plantations dépassant les 2 mètres de haut devront se trouver à 2 mètres de la limite séparative de propriété, quant à celles n'atteignant pas les 2 mètres de haut, elles pourront être à 0,50 mètres de la propriété voisine.

Le propriétaire voisin peut donc avoir des arbres à la distance de moins de 2 mètres de la propriété voisine à la double condition qu'ils soient plantés à un demi-mètre au moins de cette propriété et qu'ils soient tenus à la hauteur de 2 mètres au plus. Suivant l'article 672 du code civil, en cas de non respect des dispositions de l'article 671, le propriétaire voisin pourra exiger que les arbres ainsi plantés à plus d'un demi-mètre soient arrachés ou réduits à la hauteur de 2 mètres, ceci sous réserve qu'il n'y ait pas de titre ou destination du père de famille ou encore prescription trentenaire. [C'est le propriétaire de l'arbre qui choisira de l'élaguer ou de l'arracher]. Ainsi, votre voisin est fondé à réclamer l'application des articles 671 et 672 du code civil sans avoir à justifier d'un préjudice particulier.

Vous pouvez avoir acquis par prescription le droit de conserver l'arbre, si cela fait plus de trente ans que l'arbre dépasse les 2 mètres de haut, vous n'aurez ni à l'élaguer, ni à l'arracher. En revanche, si l'arbre meurt, vous ne pourrez le remplacer qu'en observant les distances légales.

Un arbre planté à la distance légale peut, en poussant, avoir des branches et des racines qui vont au-delà de la limite séparative de propriété. On ne peut pas couper soi-même les branches des arbres du voisin qui dépassent la limite séparative. Il faut demander au voisin de le faire lui-même ou d'y faire procéder par une entreprise. Pour ce qui est des feuilles, si le vent les envoie au-delà de la limite de propriété, on doit les supporter, il s'agit d'un « inconvenient normal de voisinage ». En revanche, si les feuilles, du fait de leur abondance, viennent à obstruer une gouttière ou s'entassent sur le toit, on pourra demander au propriétaire de l'arbre d'avoir à prendre toutes dispositions nécessaires afin d'éviter pareil dommage. Le droit de faire couper les branches qui dépassent ne se perd pas au bout de 30 ans. On pourra toujours l'invoquer même si on a toléré ce dépassement pendant de nombreuses années. Si les branches qui dépassent chez vous portent des fruits, vous ne pouvez pas les cueillir. Si ces fruits tombent sur votre fonds, vous pouvez les ramasser et vous les approprier. Si ce sont des racines qui dépassent, vous pouvez les couper sans l'autorisation du voisin. Le droit de couper les racines est imprescriptible, c'est-à-dire que même si cela fait plus de trente ans que les racines dépassent, vous avez le droit de les couper.

Attention, le respect des limites légales ou locales n'exonère pas le propriétaire des arbres de sa responsabilité si ceux-ci causent un dommage [article 1242 du code civil]. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique



www.paysansdelaloire.fr est habilité à la publication des annonces légales web

Pour vos annonces légales, vous pouvez donc choisir une publication papier ou une publication web. Les délais restent identiques pour la parution papier (jeudi 9h30 pour une parution le vendredi). **Pour la parution web, publication dès le lendemain pour un ordre donné avant 17 heures.**

Pour toutes questions **04 77 92 80 30**
ou legales@paysansdelaloire.fr

GAEC DE SAINT ANGE

Société civile au capital de 216.900 €
163 Chemin de Saint Ange
42600 MORNAND EN FOREZ
399 636 927 RCS SAINT ETIENNE

Transfert de siège

Suivant délibération du 25/03/2024, de l'AGE du GAEC DE SAINT ANGE, les associés ont décidé de transférer le siège social du GAEC : Ancien siège social : 163 Chemin de Saint Ange - 42600 MORNAND EN FOREZ. Nouveau siège social : 145 Chemin de Saint Ange - 42600 MORNAND EN FOREZ.

AGATHE

SC au capital de 950.360 €
Siège social : 7 Allée de l'Informatique -
42000 SAINT ETIENNE
484.169.115. R.C.S. SAINT ETIENNE

Changement de dénomination

Suivant AGE du 25 mars 2024, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale qui sera désormais la suivante : FPC, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.